

CONSEIL COMMUNAL DU 6 OCTOBRE 2014

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. Aliénation partielle d'un excédent du chemin repris à l'atlas de Polleur sous le n° 2 à Sassor - Projet d'acte et désignation de l'acquéreur - Approbation.

Considérant la décision du Conseil communal du 3 juin 2013 de proposer le déclassement, en vue d'une aliénation, d'une partie de cet excédent et l'arrêté du Collège provincial du 16 octobre 2013, réf. ST.12/ML n° 71-13-069V décidant le déclassement, le Conseil communal approuve le projet d'acte préparé par le Comité d'Acquisition d'Immeubles de Liège.

2. Aliénation d'une partie du bien sis rue de la Hoëgne ayant été cadastré Theux, 1ière division, section C n° 482n - Décision, fixation des conditions – Approbation.

Suite à la demande du propriétaire de l'immeuble rue de la Hoëgne, 43 souhaitant acquérir l'ancien bureau administratif du service incendie lequel est implanté à côté mais aussi partiellement en dessous de son immeuble, le Conseil communal fixe les conditions de cette aliénation.

3. Echange avec soulte de parties de terrain sis Avenue du Stade, cadastré ou l'ayant été Theux, 1ière division, section B n° 995/02e et non cadastré - Décision, fixation des conditions – Approbation.

Dans le cadre d'une demande d'acquisition par la SA Les autobus Gohy et Cie d'une bande de terrain communal le long de la Voie Pauline, il a été constaté par M. J-F Gohy, suite au plan de bornage effectué par un géomètre dans le cadre de cette demande, que les installations de l'ASBL Tennis Club de Theux, empiétaient sur sa propriété, sur toute la longueur entre la Voie Pauline et l'Avenue du Stade. Compte tenu de cette situation de fait, ce dernier a proposé un échange plutôt qu'une acquisition. Le Conseil communal fixe les conditions de cet échange, avec soulte.

4. FORESTIA - R.U.E. en vue de l'aménagement et du développement du site à vocation touristique et pédagogique - Approbation de la déclaration environnementale et transmission du dossier à la DGO4.

Le RUE "Forestia" ainsi que la déclaration environnementale sont soumis à l'approbation du Conseil communal avant d'être communiqués à Madame la Fonctionnaire déléguée, pour avis puis approbation ministérielle. La vocation du RUE est notamment de permettre la création d'hébergements insolites dans l'enceinte du parc. Quatorze cabanes sur pilotis pourraient être créées. Un phasage du projet est explicitement prévu avec neuf cabanes maximum dans un premier temps puis, après évaluation positive, la possibilité pour le gestionnaire du parc d'introduire un ou plusieurs permis pour atteindre le maximum admissible de quatorze cabanes.

5. Projet de règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Création d'une zone de stationnement Route du Congrès de Polleur – Approbation.

Vu l'augmentation du nombre de véhicules à stationner en raison du nombre croissant de logements et d'habitants dans le quartier, le Conseil communal approuve la création d'une zone de stationnement route du Congrès de Polleur.

6. Projet de règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Zone 30 "Ecole" – Approbation.

Vu l'utilisation croissante de l'accès arrière de Saint-Roch vers la gare de Franchimont, le Conseil communal approuve la création d'une zone "30 écoles", située route du Congrès de Polleur et rue Pré des Lis.

7. Marché stock 2015-2016 - Fourniture de gasoil routier - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges destiné à la fourniture de gasoil routier pour les années 2015 et 2016.

8. Distribution d'eau - Travaux, fournitures et main d'œuvre nécessaires aux travaux de remplacement de raccords en plomb par des raccords en PE - Année 2015 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges relatif aux travaux, aux fournitures et à la main d'œuvre nécessaires au remplacement de raccords en plomb par des raccords en PE chez les particuliers dans le cadre de la distribution d'eau.

9. Distribution d'eau - Travaux, fournitures et main d'œuvre nécessaires aux travaux de renouvellement ou d'extension du réseau de distribution d'eau - Année 2015 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges relatif au marché "Distribution d'eau - Travaux, fournitures, main d'œuvre nécessaires aux travaux de renouvellement ou d'extension du réseau de distribution d'eau - Marché stock 2015".

10. Finimo - Marché groupé de gaz naturel 2015-2016 - Approbation du cahier spécial des charges – Ratification.

Le Conseil communal ratifie l'approbation du cahier spécial relatif à l'achat de gaz naturel pour les années 2015-2016 via le marché groupé de l'intercommunale Finimo.

11. Fourniture et placement de 4 radars préventifs sur le territoire de la Commune de Theux - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges destiné au placement de 4 radars préventifs sur le territoire communal.

12. Convention de dépannage et entreposage des véhicules - Extension aux véhicules abandonnés sur la voie publique – Approbation.

Le Conseil communal approuve l'addenda au protocole ayant pour objet les dépannages et les entreposages de véhicules sur la "Zone Fagne", relatif à l'extension du champ d'application aux véhicules abandonnés sur la voie publique.

13. Acquisition d'un abri pour voyageurs - Winamplanche centre - Participation financière de la commune à hauteur de 20 % du montant total – Approbation.

Le Conseil communal approuve la convention avec la Société Régionale Wallonne du Transport relative au placement d'un abribus dans le centre du village de Winamplanche.

14. Modifications budgétaires n° 2 de l'exercice 2014

Le Conseil communal décide d'approuver les modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2014.

15. Centre culturel - subventions pour les exercices 2013 et 2014 - Droits d'accès aux infrastructures du hall omnisports.

Le Conseil communal décide d'octroyer au Centre culturel une subvention pour l'exercice 2013 d'un montant de 2001,28 € afin de couvrir les droits d'accès aux infrastructures du hall omnisports et décide d'octroyer pour l'exercice 2014, une subvention d'un montant de maximum 3000 € afin de couvrir les droits d'accès aux infrastructures du hall omnisports.

16. ASBL Patronage de Jehanster - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer une subvention de 2500 € à l'ASBL Patronage de Jehanster.

17. Maison des jeunes de La Reid - Octroi d'une subvention en nature pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide de mettre gratuitement à disposition de la Maison des Jeunes de La Reid, la salle des fêtes de La Reid.

18. Centre culturel - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer pour l'exercice 2014 une subvention de 5000 € pour l'achat de matériel pour les animations mises en place par le Centre culturel au sein de la bibliothèque de Theux.

19. Centre culturel - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer une subvention de maximum 5000 € au Centre culturel afin de payer la facture de chez KONE.

20. Association des Parents de l'école fondamentale de Polleur - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer une subvention d'un montant de 450 € pour l'exercice 2014 à l'association des parents de l'école fondamentale de Polleur.

21. Fédération provinciale liégeoise des Directeurs généraux - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer une subvention de 50 € à la Fédération provinciale de Liège des Directeurs généraux.

22. Service de remplacement agricole "Ardenne-Eifel" asbl - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer au Service de Remplacement Agricole "Ardenne-Eifel" une subvention de 300 € pour l'exercice 2014.

23. Royal Club Gymnastique "Les Pépins" - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer au Royal Club Gymnastique "Les Pépins" une subvention de 750 € pour l'exercice 2014.

24. ASBL La Tanière - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2014.

Le Conseil communal décide d'octroyer à l'unité scoute de Theux une subvention de maximum 5000 € pour le réaménagement global et la mise en conformité de ses locaux pour l'exercice 2014.

25. Mouvement de jeunesse - Unité de Juslenville - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2012.

Le Conseil communal décide d'octroyer à l'Unité scoute de Juslenville une subvention de 2387,50 € pour l'exercice 2012.

26. Compte de l'exercice 2013 de l'Eglise Saint-Roch de Jehanster – Avis.

Le Conseil communal décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte de l'exercice 2013 de la Fabrique d'église Saint-Roch de Jehanster.

27. Compte de l'exercice 2013 - Eglise protestante de Verviers (Laoureux) – Avis.

Le Conseil communal décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du compte de l'exercice 2013 de l'église protestante de Verviers - Laoureux - Spa, se clôturant avec un excédent de 106,54 €.

29. Budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église de La Reid – Avis.

Le Conseil communal décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église St Lambert de La Reid avec une participation communale de 500 €.

30. Budget de l'exercice 2015 de la fabrique d'église de Winamplanche – Avis.

Le Conseil communal décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2015 de la Fabrique d'église Saint André de Winamplanche, avec une participation communale de 1631,51 €.

31. Régie communale autonome Régie theutoise - Adresse du siège social - Modification.

Le Conseil communal décide de modifier l'adresse du siège social de la Régie theutoise, celle-ci étant située maintenant Place du Perron, 2 à 4910 Theux.

URGENCE

❖ Service incendie - Recrutement de sapeurs volontaires - Procédure - Modification - Approbation.

En sa séance du 6 octobre 2014, le Conseil communal a décidé, à l'unanimité, de modifier sa délibération, approuvée en séance du 1er septembre 2014, en portant le nombre de candidats à sélectionner, pour le recrutement de sapeurs volontaires, de 5 à 7.

**❖ Aliénation de l'immeuble Place du Perron, 6 et rez-de-chaussée de l'immeuble Place du Perron, 8 –
Approbation de conditions modifiées et confirmation de la désignation de l'acquéreur.**

Attendu qu'il n'y avait qu'un soumissionnaire : la SPRL les Potes. Considérant que les deux associés de cet «acquéreur par option d'achat» désigné ont décidé de ne plus réaliser d'opérations conjointement mais que l'associé qui dispose maintenant de toutes les parts reste prêt à implanter un établissement Horeca dans la partie communale de ces immeubles mais qu'il demande une modification des conditions de l'option d'achat, le Conseil communal approuve des conditions modifiées d'option d'achat et confirme la SPRL les Potes comme acquéreur.